



Paris, le 20 octobre 2016

INTEGRATION DE LA NOUVELLE RENAULT ZOE 100% ELECTRIQUE, FORMATION A LA CONDUITE APAISEE, ECF S'ENGAGE DANS LA MOBILITE DE DEMAIN

L'ECF (Ecole de Conduite Française) s'engage dans une démarche éco-responsable en intégrant, à partir de janvier 2017, la nouvelle ZOE 100% électrique de son partenaire historique RENAULT, à son parc automobile. Une annonce riche en conséquences sur le coût et le contenu des formations, et qui signe la volonté du réseau de prendre le virage de la mobilité de demain, écologique et responsable.

ECF prend le virage de la conduite durable et responsable

L'ECF (Ecole de Conduite Française) s'engage avec conviction dans une démarche éco-responsable à travers la signature d'une précommande de 200 véhicules RENAULT ZOE 100% électriques. En juin 2017, une centaine d'écoles de conduite du réseau pourront donc proposer à leurs élèves un apprentissage de la conduite sur un véhicule « propre ». Le groupe RENAULT s'engage également à accompagner les écoles ECF dans l'installation de bornes de recharge.

L'intégration des véhicules propres au parc automobile d'ECF répond à des objectifs ambitieux... et néanmoins très concrets :

1) Contribuer à la protection de l'environnement :

« Les véhicules utilisés pour la formation à la conduite, dans le réseau ECF ou ailleurs, sont en quasi-totalité des véhicules diesel, pour des questions évidentes de budget. L'intégration des véhicules 100% électriques va nous permettre de réduire très fortement l'émission des particules nocives de nos véhicules. De plus, la conduite sur boîte automatique, contrairement à la conduite sur boîte manuelle, permet également d'éviter un lourd gaspillage d'énergie. Une contribution à la protection de l'environnement dont nous sommes fiers », souligne Bruno Garancher, Président d'ECF.

2) Former les élèves ECF à une « conduite apaisée » :

L'intégration de véhicules 100% électriques dotés de boîte automatique aura des conséquences sur le contenu de la formation des élèves. L'élève devra apprendre à gérer l'énergie du véhicule à travers la vitesse de celui-ci, afin d'optimiser la durabilité des trajets. Ce nouveau paramètre lui imposera une « conduite apaisée », qui impactera de manière très positive la sécurité routière en général.

Contacts

Cathy Grillo
Responsable Pôle RP
Agence Firstcom
01 71 19 70 00
catherine@firstcom.fr

Frédéric MARTINEZ | Directeur |
Tél. : 04 91 32 31 00 | martinez@ecf.asso.fr



APPRENDRE À CONDUIRE
DEVIENT UN
JEU

Paris, le 20 octobre 2016

3) Réduire de 20 % à 40 % le coût de la formation pour le permis « boîte automatique »

La formation des élèves sur un véhicule doté d'une boîte de vitesses automatique aura d'importantes conséquences sur la formation à la conduite :

- L'apprentissage est facilité car la pédagogie s'appuie sur des compétences déjà acquises par les élèves lors de la conduite de leur cyclomoteur, le passage des vitesses étant également automatique.
- A ce jour, on estime que l'apprentissage du maniement de la boîte de vitesses manuelle représente entre 20 % et 40 % de la durée de la formation. Une formation à la conduite dispensée en totalité sur une boîte automatique permet donc de réduire la durée de la formation, et donc de réduire drastiquement, soit entre 20 % et 40 %, le coût global du permis ! Un arrêté du Ministère de l'Intérieur en cours de signature prévoit à ce titre de réduire le nombre d'heures de formation obligatoires à la conduite de 20h à 15h.



Contacts

Cathy Grillo
Responsable Pôle RP
Agence Firstcom
01 71 19 70 00
catherine@firstcom.fr

Frédéric MARTINEZ | Directeur |
Tél. : 04 91 32 31 00 | martinez@ecf.asso.fr